

N°191 - 17 février 2021

Améliorer son terrain ! (2^{ème} partie) Grâce au compost (1)

« Je suis bien d'accord avec vous, depuis que je mets du compost, que je récupère à la déchetterie de Vert-le-Grand (je n'ai qu'un petit jardin, pas assez d'éléments et de place pour en faire un) et que je mets au pied de mes rosiers (Queen Elisabeth) ils sont beaucoup moins malades et sont bien vigoureux ce qui m'évite tout traitement. Petit avantage supplémentaire la terre est beaucoup plus légère. Top quand on a une terre très argileuse. »

Notre amie Pascale, adhérente aux JEE.

Le compostage au jardin ! (1)

Le compost est une substance brune qui ressemble à une terre de sous-bois. Il est le résultat de la transformation des déchets organiques en un ensemble de minéraux dont se nourrissent les plantes. Cette transformation est réalisée grâce aux insectes, acariens, vers de terre, crustacés, champignons, algues, bactéries... macro et micro-organismes dont le sol regorge.

Le recyclage des déchets du jardin en compost est bénéfique à bien des égards. Il enrichit le sol en limitant l'utilisation abusive d'engrais. Il renforce la vigueur naturelle des végétaux et leur résistance aux accidents climatiques (sécheresse, gel...). Il facilite la levée des semis.

Le compost possède une structure poreuse permettant de décompacter le sol qui devient perméable à l'eau et à l'air. Il améliore la capacité de rétention d'eau du sol. Il limite l'apparition des maladies. Il prévient les intoxications des plantes en retenant les éléments toxiques (métaux lourds).

30% des déchets ménagers sont des déchets organiques facilement décomposables : tontes de gazon, feuilles d'arbres, épluchures de légumes... Le compostage individuel des déchets organiques est le meilleur moyen de gérer ces déchets et ce, à plusieurs titres :

Ecologique : le compostage permet de limiter les quantités de déchets à transporter et à traiter.

Economique : hormis la participation à l'achat du composteur, le compostage individuel ne coûte rien. Pour l'usager, il constitue un engrais naturel et gratuit qui remplace avantageusement le terreau en sac. Il restitue au sol la matière organique et les éléments nutritifs nécessaires à la croissance des plantes.

Le compostage reproduit le cycle naturel. Cette transformation en humus est un processus



biologique, en présence d'air, dû à l'action des êtres vivants du sol : bactéries, champignons, insectes et micro-organismes...

Réussir son compost

Il y a deux façons de composter :

Le compostage en tas, il suffit de réserver un espace de terrain au compostage. Les déchets y sont stockés et mélangés au fur et à mesure, sans les tasser. (ici 3 tas de compostage)

Le compostage en composteur, quand le jardin est petit, il simplifie le compostage. Installez le composteur sur un terrain plat à même le sol afin de faciliter la remontée des vers de terre, des insectes et autres micro-organismes. *(ici un composteur en matériaux recyclés)*



Quels déchets composter ?

Les déchets de cuisine : épluchures de fruits et légumes, reste de repas, coquilles d'œufs, marc de café, thé, pain rassis... Tous les restes de repas peuvent être mis dans le compost. Les coquilles de mollusques doivent être broyées. Les déchets carnés et gras doivent être bien enfouis, ainsi que les épluchures d'agrumes.

Les « déchets de jardin » : fleurs fanées, feuilles mortes, tontes de gazon, tailles de haies broyées, mauvaises herbes non grainées, résidus du potager...

Les herbes indésirables : oui à condition qu'elles ne soient pas en graines, sauf si le compost chauffe à 65°.

Les racines coriaces de chiendent, liseron... oui à condition de les laisser sécher en plein soleil ou de les détruire par immersion dans un seau d'eau. Elles sont riches en éléments nutritifs.

Les tailles de haies peuvent être compostées. Les tailles de printemps sont gorgées de sève particulièrement riche en sels minéraux. Il faut les broyer pour faciliter leur dégradation par les micro-organismes.

Les tailles de thuyas et autres conifères sont riches en résines et substances aromatiques, mais elles risquent d'inhiber la germination. Par contre, elles sont un excellent paillis pour les arbustes et les arbres de terre de bruyère.

Les feuilles malades et les fruits pourris, il ne faut pas trop craindre la transmission des maladies par le compost. S'il est bien transformé par les vers de terre, les éventuels vecteurs de maladies seront inactivés. Les légumes et les fruits pourris peuvent être mis au compost.

Divers : fumiers d'animaux, cendre de bois, paille, foin, litière végétale (biodégradable) pour animaux...

Les sciures et les copeaux de bois doivent provenir de vrais bois non traités, il faut ajouter en même temps de l'azote : tontes de gazon, feuilles d'orties...

La litière pour chat constituée d'une sorte d'argile naturelle absorbante et biodégradable, **si les animaux sont en bonne santé, il n'y a aucune contre-indication.**

A éviter : les matériaux non dégradables (plastiques, métaux, verres...), les déchets pollués ou toxiques (médicaments...), les végétaux traités aux pesticides, les papiers ou cartons imprimés, le contenu des sacs d'aspirateurs, les tailles de conifères...



La semaine prochaine nous verrons comment composter.

Monique Wachthausen